

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

### Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 7 juin 2023 - N° 53

Présidente de l'Assemblée nationale : Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 9 h 40.
AFFAIRES COURANTES
Déclarations de députés
Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de partager les apprentissage tirés d'une première année au parlement.
Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la tenue d l'événement Drum for Unity dans le cadre du Mois du patrimoine asiatique.
Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner la création d'un groupe d'aide aux sinistrés par les organisateurs du Festif! de Baie-Saint-Paul.
Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin d'exprimer de la solidarit envers les travailleurs de la santé.
M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe ACl Athletics, championne du monde de cheerleading.
815

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de féliciter les universités de Montréal, Concordia et McGill pour le financement historique accordé à leurs projets de recherche.				
Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées.				
Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sylvain Raby, imprimeur à l'école secondaire Mitchell-Montcalm.				
M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner l'obtention d'une augmentation de son financement par la Maison Oxygène Haut-Richelieu afin de bonifier son offre de services.				
Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 15 <sup>e</sup> anniversaire de la Grande Tablée de la fête nationale en Outaouais.				
Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de rendre hommage au Dr Fabien Simard.				
M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner le travail des responsables de service de garde.				

À	9 h 55,	Mme	Soucy,	première	vice-présidente,	suspend	les	travaux	pour
quelques i	instants.								

Les travaux reprennent à 10 h 03.

\_\_\_\_

Moment de recueillement

#### Présentation de projets de loi

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 30 Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 30.

#### Dépôts de documents

 $M.\ Jolin-Barrette,\ leader\ du\ gouvernement,\ au\ nom\ de\ M.\ Legault,\ premier\ ministre,\ dépose$  :

Le plan stratégique 2023-2027 du ministère du Conseil exécutif. (Dépôt n° 650-20230607)

M. Girard, ministre des Finances, dépose :					
Le plan stratégique 2023-2027 du ministère des Finance	ces; (Dépôt n° 651-20230607)				
Le plan stratégique 2024-2026 de la Société des alcool	s du Québec; (Dépôt n° 652-20230607)				
Le plan stratégique 2024-2026 de la Société québécois	e du cannabis; (Dépôt n° 653-20230607)				
Le rapport annuel 2023 de la Société des alcools du Qu	uébec; (Dépôt n° 654-20230607)				
Le rapport annuel 2023 de la Société québécoise du ca	nnabis; (Dépôt n° 655-20230607)				
Le rapport annuel 2022 sur les institutions financières du crédit de l'Autorité des marchés financiers;	s et les agents d'évaluation				
du credit de l'Autorité des marches financiers;	(Dépôt n° 656-20230607)				
Le rapport annuel 2022-2023 de Loto-Québec.	(Dépôt n° 657-20230607)				
M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dépose :					
Le plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de					
l'Énergie.	(Dépôt n° 658-20230607)				
M. Drainville, ministre de l'Éducation, dépose :					
Le plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éduca	ntion. (Dépôt n° 659-20230607)				

818

dépose	M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, :
	Le plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
	(Dépôt n° 660-20230607)
	M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, dépose :
	Le plan stratégique 2023-2027 du ministère de la Sécurité publique. (Dépôt n° 661-20230607)
	<del></del>
	Mme Roy, ministre de la Famille, dépose :
	Le plan stratégique 2023-2027 du ministère de la Famille. (Dépôt n° 662-20230607)
ministre	M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme Blanchette Vézina, e des Ressources naturelles et des Forêts, dépose :
	Le plan stratégique 2023-2027 du ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
	(Dépôt n° 663-20230607)
	Le plan stratégique 2023-2028 de la Société du Plan Nord. (Dépôt n° 664-20230607)

M. Boulet, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022 de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

(Dépôt n° 665-20230607)

\_\_\_\_

M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 de la Société québécoise des infrastructures. (Dépôt n° 666-20230607)

\_\_\_\_\_

Mme la présidente dépose :

Le rapport d'activités 2022-2023 du Commissaire à la langue française. (Dépôt n° 667-20230607)

#### Dépôts de rapports de commissions

Mme Rizqy (Saint-Laurent), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 5 juin 2023, a procédé à l'audition du Secrétariat du Conseil du trésor concernant sa gestion administrative et ses engagements financiers, ainsi que sur le Rapport d'application de la Loi sur l'administration publique. Le rapport contient des observations, des conclusions et une recommandation.

(Dépôt n° 668-20230607)

#### Dépôts de pétitions

Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 865 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision de la planification des chantiers de coupes forestières dans la zone de villégiature concentrée autour des lacs du Jésuite, Mékinac et Missionnaire Sud.

(Dépôt n° 669-20230607)

#### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Drainville, ministre de l'Éducation, dépose :

Copie d'un courriel, en date du 26 mai 2023, adressé par la secrétaire par intérim de la Commission de la culture et de l'éducation aux représentants de l'Union des municipalités du Québec, accusant réception de leur demande d'audition formulée dans le cadre des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation.

(Dépôt n° 670-20230607)

#### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 6 juin 2023 sur la motion de Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, proposant que le projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 113 en annexe)

Pour: 103 Contre: 2 Abstention: 1

En conséquence, le projet de loi n° 11 est adopté.

#### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.3 du Règlement, M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le *Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 15 novembre 2019; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.* 

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'ensemble du personnel de la SOPFEU et des intervenants sur le terrain pour leur travail dévoué afin de protéger les forêts, les communautés et les infrastructures stratégiques contre les incendies de forêt;

QU'elle rappelle que les changements climatiques entrainent une augmentation des risques d'incendie de végétation en raison de la sécheresse accrue du couvert forestier et de la prolongation des épisodes de chaleur;

QU'elle constate que 158 feux de forêt sont actifs actuellement;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement, dans le cadre de ses efforts d'adaptation aux changements climatiques, de s'engager à augmenter la capacité d'intervention de la SOPFEU.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), présente une motion concernant l'immigration temporaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Nichols (Vaudreuil), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Grandmont (Taschereau) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), présente une motion concernant le plan du stationnement de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dorismond (Marie-Victorin), conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal—Outremont), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 20 ans de carrière de l'auteur-compositeur-interprète Corneille;

QU'elle reconnaisse que son répertoire musical a su faire rayonner le Québec au sein de la francophonie et ailleurs dans le monde;

QU'elle rende hommage à sa force de caractère et à sa grande résilience face à l'adversité;

QU'elle souligne comment il a su toucher tous les cœurs des Québécois grâce à sa musique, mais notamment grâce à son parcours extraordinaire;

QU'enfin, elle le remercie pour son œuvre remarquable qui a permis d'enrichir la culture québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

 la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

 la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation.

#### **AFFAIRES DU JOUR**

#### Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires afin notamment de donner suite à l'Entente entre la juge en chef de la Cour du Québec et le ministre de la Justice, ainsi que les amendements transmis par M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, et M. Morin (Acadie).

Les amendements sont déclarés recevables, à l'exception de l'amendement transmis par M. Morin (Acadie) puisqu'il introduit un nouveau principe au projet de loi. En effet, le projet de loi vise à augmenter le nombre de juges à la Cour du Québec et à apporter des changements au mode de financement du Conseil de la magistrature. Quant à lui, l'amendement vise à créer un comité consultatif chargé de solliciter des candidatures, de tenir des entrevues et de formuler des recommandations au gouvernement dans le cadre du processus de nomination pour certains postes de juges.

Après débat, les amendements sont adoptés à la majorité des voix.

Le rapport amendé est adopté à la majorité des voix.

#### Adoption

Mme Proulx, ministre du Tourisme, propose que le projet de loi n° 25, Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.
L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Proulx, ministre du Tourisme, proposant que le projet de loi n° 25, Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal, soit adopté.  Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 25 set adopté
est adopté
M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, propose que le projet de loi n° 20, Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions, soit adopté.
Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 20 est adopté.
M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 8 juin 2023, à 9 h 40.
La motion est adoptée.
À 16 h 14, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en
conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 8 juin 2023, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 7 juin 2023, à 15 h 45, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 24 Loi donnant suite aux recommandations du rapport du Comité consultatif indépendant sur la révision de l'indemnité annuelle des membres de l'Assemblée nationale

Puis, à 16 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Proulx, ministre du Tourisme, Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice), M. Émond (Richelieu), Mme Lecours (Les Plaines), Mme Picard (Soulanges), Mme Guillemette (Roberval), Mme Schmaltz (Vimont) et Mme Gendron (Châteauguay), les représentants premier ministre, de Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) et Mme Prass (D'Arcy-McGee), les représentantes du chef de l'opposition officielle, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants:

- n° 11 Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives
- n° 25 Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal
- n° 200 Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan

La Présidente

NATHALIE ROY

#### **ANNEXE**

#### Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé:

## (Vote $n^{\circ}$ 113)

# POUR - 103

Abou-Khalil ( <i>CAQ</i> )	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Allaire (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Drainville ( <i>CAQ</i> )	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (PLQ)	Lafrenière ( <i>CAQ</i> )	Rizqy ( <i>PLQ</i> )
Bélanger (CAQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Émond ( <i>CAQ</i> )	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Verchères)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin ( <i>PLQ</i> )	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe ( <i>PLQ</i> )
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque ( <i>CAQ</i> )	St-Louis (CAQ)
Bussière ( <i>CAQ</i> )	Ghazal ( <i>QS</i> )	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon ( <i>PQ</i> )
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Mallette ( <i>CAQ</i> )	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	(Dubuc)
Charest (CAQ)	Guilbault ( <i>CAQ</i> )	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Guillemette ( <i>CAQ</i> )	Montigny (CAQ)	(Hull)
Chassin (CAQ)	Haytayan ( <i>CAQ</i> )	Nadeau-Dubois (QS)	Zaga Mendez (QS)
Ciccone ( <i>PLQ</i> )	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti ( <i>QS</i> )
Cliche-Rivard ( <i>QS</i> )	Jeannotte ( $CAQ$ )	Picard (CAQ)	
D'Amours ( <i>CAQ</i> )	Jolin-Barrette ( <i>CAQ</i> )	Poulet (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)	

#### **CONTRE - 2**

Caron (*PLQ*) Rotiroti (*PLQ*) (*La Pinière*)

#### **ABSTENTIONS - 1**

Morin (PLQ)